

MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°8 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BOISSEUIL : MODIFICATION DE L'OAP DES BESSIÈRES 3

DATES DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une mise à disposition du public portant sur la modification simplifiée du PLU de Boisseuil se déroulera

du 15 juin 2026 au 15 juillet 2026 inclus.

LIEU DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Un porter à la connaissance du public des pièces du projet de la modification simplifiée du PLU de Boisseuil ainsi qu'un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, seront déposés **en mairie de Boisseuil, dans les locaux situés place de Soneja, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h et au siège de Limoges Métropole, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**

Les pièces du projet seront également disponibles sur les sites internet de la commune de Boisseuil et de Limoges Métropole.

PUBLICITÉ

Avis affiché en mairie de Boisseuil et au siège de Limoges Métropole 8 jours au moins avant l'ouverture de la mise à disposition au public et pendant toute sa durée.

- Site internet de la commune de Boisseuil : <https://boisseuil87.fr/>
- Site internet de Limoges Métropole : <https://www.limoges-metropole.fr/>

DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Adoption d'une délibération par Limoges Métropole sur les résultats de la mise à disposition du public approuvant la modification simplifiée n°8.